



# Pourquoi une remise en cause des principes de la guerre ?

Atelier n°2

CDEC

publié le 21/07/2019

Engagement opérationnel

**Pourquoi une remise en cause des principes de la guerre ? Afin de répondre à la question posée, il a été nécessaire de revenir sur la définition d'un principe de la guerre pour les différents participants. Les éléments suivants ont été rapidement retenus.**

## Définitions

Les principes de la guerre sont des règles générales, des axes, des outils d'évaluation de la décision opérationnelle. Dictés par l'expérience, présente et passée (enseignement de l'histoire militaire), ils sont supposés ne pas varier dans le temps. Ils se distinguent, ainsi, de leurs modalités d'exécution. Parfois assimilées aux principes dits des « opérations », ces dernières, évoluent quant à elles en fonction du contexte, du terrain, de la météo, de l'adversaire et de l'état d'avancement technologique.

Il est impossible de respecter en permanence l'ensemble des principes, ces derniers étant, parfois, contradictoires. Néanmoins, on s'en écarte alors à dessein, et non par négligence. Selon une formule approuvée par les participants, il s'agit, finalement, « de réaliser des recettes différentes, mais toujours avec les mêmes ingrédients ».

## Contexte

La poursuite du débat s'est concentrée sur la précision de quelques présuppositions devant borner la réponse apportée. Il a été admis que pour retenir une définition commune des facteurs principaux de changement de l'environnement opérationnel à l'horizon 2035, plusieurs éléments demeureraient permanents. Les sociétés occidentales devraient conserver un caractère démocratique. Leur mode de fonctionnement économique restera celui de l'économie de marché. Enfin, des valeurs humanistes continueront de constituer le fondement de leurs systèmes de normes.

Partant, ont été analysés les quatre domaines proposés par l'étude préparatoire : technologie, société, menace et géopolitique :

La technologie, plus endogène au milieu militaire, qui pèse sur le choix de ses propres équipements, est sans doute le domaine le plus aisé à appréhender. La connectivité et, plus généralement, la révolution intervenue ces dernières années dans les technologies de l'information et des télécommunications, constitue l'élément le plus marquant, susceptible de générer de véritables ruptures opérationnelles.

Sur le plan sociétal, on note un consensus autour d'une préoccupation concernant le consentement patriotique en Europe occidentale. Sont évoquées les questions de radicalisation du débat public au sein des sociétés, de nucléarisation sociale, de place du sacrifice, de compréhension des enjeux de défense/ sécurité. Est également évoquée de manière systématique la question de l'importance croissante des perceptions dans le débat et les choix stratégiques.

S'agissant de la menace, on observe désormais « des États qui se comportent comme des groupes armés et des groupes armés qui se comportent comme des États ». Si le terme hybride reste polémique, les participants sont d'accord pour évoquer une complexification croissante des menaces, des adversaires rencontrés, de même qu'un durcissement généralisé des contextes d'engagement.

Enfin, dans le champ géopolitique, un point d'attention récurrent est retrouvé dans une perception d'un affaiblissement global des organisations internationales (tant l'ONU que l'OTAN, par exemple). De même, le réchauffement climatique induira des changements et des perturbations majeures, qui auront vraisemblablement un impact sur l'état et la nature des menaces, de même que la planification opérationnelle.

Ces ruptures seront le résultat de la convergence de plusieurs facteurs. Ainsi, l'apparition possible de systèmes létaux autonomes est la conséquence d'une évolution technologique, tout en interrogeant fortement des questions sociétales (barrières morales, éthiques, démographie). Il en est de même pour l'impact des médias, l'importance des perceptions, ou les bouleversements liés aux changements climatiques.

## Réponse apportée

Si les principes ne changent pas, l'environnement opérationnel influence leur perception par le décideur opérationnel, leurs modalités d'exécution, et leur pondération entre eux. La formule peut être résumée ainsi : des principes permanents induisent des modalités d'exécution évolutives, qui influent sur des choix stratégiques, tels que le format d'un système de forces ou l'emploi de moyens spécifiques. Le choix du groupe s'est porté sur la déclinaison de deux principes : la liberté d'action et la concentration des efforts. En passant ces deux principes de la guerre au crible des quatre domaines, des capacités fondamentales et des vulnérabilités critiques ont ainsi été identifiées. De ces dernières, des évolutions dans les procédés d'exécution (besoins essentiels) ont pu être déduites.

Pour la liberté d'action, les capacités fondamentales identifiées sont le libre accès à l'information, la capacité à délivrer des frappes de précision dans la profondeur et l'aptitude à combattre en coalition. Plusieurs de ces capacités semblent être remises en cause par l'environnement opérationnel. La légitimité de l'action militaire va devenir un facteur encore plus incontournable qu'auparavant, du fait de la multiplication des canaux d'informations sur les opérations et la sensibilité des opinions publiques à ces informations et surtout, leur possible manipulation. La désinformation, au potentiel démultiplié par les nouvelles technologies et, plus particulièrement les réseaux sociaux, sera de plus en plus

présente.

Les systèmes de commandement et contrôle (C2) occidentaux, ultra techniques, sont une vulnérabilité majeure. Les menaces s'avèreront de plus en plus complexes, le tout dans un environnement international contraint et bouleversé par le changement climatique. Il convient ainsi, pour maintenir la liberté d'action, de renforcer, par tous les moyens, la résilience de nos sociétés, et d'accentuer l'effort porté sur la communication stratégique (StratCom). Les unités devront continuer à maîtriser des savoir-faire élémentaires de combat, notamment de communication, navigation, permettant de poursuivre le combat en environnement technologiquement dégradé.

La capacité de renseignement devra être accrue, afin de comprendre, discriminer et affronter les nouvelles menaces. Il s'agira, également, d'accroître nos capacités de renseignement météorologique et géographique. Enfin, la cyberdéfense doit dès à présent devenir une préoccupation permanente.

Pour la concentration des efforts, les capacités fondamentales sont la maîtrise du combat collaboratif, le C2 en réseaux et, ici encore, l'aptitude à combattre en coalition. La fragmentation et l'absence croissante de cohésion de nos sociétés, les armes de destruction massive, ou encore la fragilité du système international menacent toutes, en un sens, notre capacité à réunir nos forces et les concentrer pour atteindre un objectif.

**Pour y pallier, il convient de développer les mécanismes de réserve opérationnelle, de commandement et d'éducation, de produire de la redondance dans les forces et les équipements, tout en développant les mesures de veille et anticipation et en renforçant nos efforts de contre-espionnage et contre prolifération.**

---

**Titre :** CDEC

**Auteur(s) :** CDEC

---

**[DOCUMENT A TELECHARGER](#)**

---